

Polémique sur le retour du loup dans le haut pays

Introduction de loups dans le Mercantour : la position de Christian Estrosi

Le Fait du jour

nice-matin
Mercredi 30 avril 2014

2

Polémique sur le retour

Christian Estrosi a réaffirmé que le prédateur a sans doute été réintroduit volontairement par des gardes du parc du Mercantour, ce que l'administration dément formellement

Dans le Mercantour, loup yes-tu? Ouiii! Et comment yes-tu revenu à partir de 1992? Là demeurent les interrogations. Elles ont été officiellement réglées par un rapport parlementaire de 2002. En tout cas, la question déchaîne toujours plus les passions que la raison. Chaque partie - schématiquement éleveurs et chasseurs d'un côté, écologistes et amoureux de la montagne de l'autre - campe sur des positions, avec la certitude inébranlable des camps retranchés.

« Un scandale d'État »

Alors que la polémique de ces derniers mois porte sur le traitement à réserver au loup - continuer à le protéger ou, au contraire, limiter sa population par des tirs de prélèvement - Christian Estrosi a lancé un pavé dans la mare devant les chasseurs du département réunis à Tourrette-Levens (*Nice-Matin* du 27 avril). A cette occasion, il a affirmé que le canidé a été « réintroduit artificiellement par des fonctionnaires de l'État et par des gardes du Mercantour ». Le député-maire de Nice a été jusqu'à parler de « scandale



Douze ans après son retour dans les Alpes-Maritimes, le grand méchant loup déchaîne toujours autant les passions. (Photo Franck Fernandes)

d'État », rien de moins. Un discours en phase avec l'assemblée devant laquelle il s'exprimait, dont

les membres portent fréquemment une double casquette, celle de chasseur et celle d'éleveur.

La charge de Christian Estrosi a fait grincer des dents. A commencer par celles de la sous-préfète

montagne, Sylvie Cendre, qui a estimé le jour même ces propos « un peu violents », alors qu'il n'existe « aucun élément à l'appui d'une introduction volontaire ». Et celles d'Alain Brandeis, directeur du parc national du Mercantour, qui dément formellement toute implication de ses agents et évoque des propos qui « revêtent un caractère diffamatoire ». Ambiance!

Cohabitation

Pour une population de loups estimée à quelques dizaines d'individus seulement, mais responsables de nombreuses attaques de troupeaux, tout le monde se retrouve une nouvelle fois dans la centrifugeuse : État, métropole, parc, gardes, éleveurs, chasseurs. Alors, Christian Estrosi en a-t-il fait trop devant les chasseurs en mettant en accusation les gardes du Mercantour?

Textes :

JEAN-MICHEL CHEVALIER
jmchevalier@nicematin.fr,
CHRISTOPHE PERRIN
chperrin@nicematin.fr

FDSEA : « Des problèmes avec les gardes »

Président départemental de la FDSEA, Bruno Gabelier installé à Tourrettes-sur... Loup considère que les propos de Christian Estrosi sont partagés par les éleveurs. « Il y a effectivement des difficultés de cohabitation avec certains des gardes du Mercantour. Des maladroites ont fini par créer un malaise ». Mais de là à imaginer que les gardes du parc ont réintroduit le loup en douce, il y a un pas que le principal syndicat agricole ne franchit pas. « Nous n'avons aucune information là-dessus, nous avons seulement des doutes ».

M. Gabelier rappelle les conditions de travail difficiles des éleveurs de montagne. « Nous sommes en

pleine souffrance économique et dans notre travail quotidien. Certains sont découragés car nous ne sommes pas compris ».

Les éleveurs espéraient que les tirs de prélèvement autorisés par le préfet soulageraient la pression sur leurs troupeaux. « Ce n'est pas le cas, les résultats sont insuffisants et décevants. Le loup se retrouve partout ».

Et ce n'est peut-être qu'un détail, mais il est révélateur : la profession est remontée par le fait que le projet d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco ne fait pas référence à l'activité humaine sur le Mercantour. « Ces territoires ont pourtant été façonnés par l'homme



Bruno Gabelier, président de la FDSEA-06. (Photo L. C.)

depuis des millénaires. Pas un mot là-dessus, présenter nos pacages comme une nature morte, c'est vraiment dommage et révélateur de l'estime dans laquelle on nous tient ».

« De l'idéologie pas de l'écologie »

La sénatrice UMP des Alpes-Maritimes Hélène Masson-Maret suit de près la polémique entre Christian Estrosi et les gardes Mercantour. Et pour cause. Elle se bat comme parlementaire pour une modification de la Convention de Berne. Autrement dit, pour réduire la protection du loup tout en préservant le pastoralisme.

« Le loup a-t-il été introduit de manière artificielle ou naturelle ? Les points de vue sont tellement exacerbés et divergents qu'il est difficile de le savoir », avoue l'élue.

La nuance a son importance au regard des lois internationales. Parce qu'une réintroduction artificielle « doit obtenir l'assentiment de la population », précise Hélène Masson-Maret.

« Le problème n'est plus là, admet néanmoins la sénatrice. On doit impérativement réduire la population des loups. C'est possible à condition que ce gouvernement ait du courage. On ne peut plus ménager la

chèvre et le chou. Il faut des mesures radicales et rapides. L'introduction du loup relève de l'idéologie, pas de l'écologie raisonnée. »

La cohabitation éleveurs loups coûte 10 millions d'euros. Deux pour indemniser les éleveurs. Huit pour financer des mesures de prévention des attaques.

Pour Hélène Masson-Maret, « il faut canaliser le loup sur une zone délimitée », afin de protéger le bétail. Et non l'inverse.



Hélène Masson-Maret, sénatrice UMP des Alpes-Maritimes. (Photo A. B.-J.)

FERUS : « Une escroquerie intellectuelle »

Jean-François Darmstaedter président de FERUS, association pour la préservation du loup, de l'ours et du lynx en France, enverra cette semaine une lettre ouverte à Christian Estrosi. « Ses propos sont faux, démagogiques, navrants et relèvent de l'escroquerie intellectuelle », tempête-t-il. « Plus personne ne conteste que le loup est arrivé d'Italie et qu'il continue de remonter l'Arc alpin et bien au-delà. Certains ont pu en douter dans les années 90 mais le comportement du loup lui-même en est la meilleure preuve. Avec le principe de la



Jean-François Darmstaedter président de FERUS. (Photo C. C.)

dispersion de l'espèce, on le retrouve désormais dans le Jura, les Vosges, le Var, le haut Var... » Le loup, grand voyageur, est capable de partir de Florence, d'être repéré dans le Queyras et de repartir en Italie. « Un GPS placé sur une louve l'a démontré », souligne Jean-François Darmstaedter. L'association FERUS attaque systématiquement en justice les arrêtés préfectoraux qui autorise l'abattage des loups. Tout en admettant qu'il faut mieux protéger les troupeaux. « Il y a 250 loups en France avec beaucoup de braconnage, près de

3 000 en Espagne, peut-être près de 2 000 en Italie. Les éleveurs italiens et espagnols savent vivre avec le loup. À nous d'aider les éleveurs à cohabiter avec le loup. » C'est ainsi qu'est née, dès 1998, l'opération PastoralLoup. « Des bénévoles sont sur les estives avec les éleveurs. Pas pour garder le troupeau mais pour éviter que le loup, qui craint l'homme, s'approche », explique Jean-François Darmstaedter. Le but est de contraindre le loup à s'attaquer aux proies sauvages (cervidés, marçassins...) plutôt que de choisir la facilité.

Le Fait du jour

nice-matin
Mercredi 30 avril 2014

3

du loup dans le haut pays

Le directeur du parc : des accusations « diffamatoires »

Christian Estrosi persiste et accuse... Ségolène Royal !

Non! Pour Alain Brandeis, directeur du parc national du Mercantour, ni les agents de l'État, ni les gardes n'ont réintroduit le grand méchant loup dans nos montagnes. Il prend la défense de ses personnels en démentant formellement toute implication. Et en invoquant même des « propos qui revêtent un caractère diffamatoire ».

Avez-vous été surpris par cette charge de Christian Estrosi devant les chasseurs?

Oui. Car c'est une polémique qui n'a plus de raison d'être. Elle a été définitivement classée, notamment par la



Alain Brandeis défend ses troupes : « Les gardes n'ont pas réintroduit le loup ». (Photo A. A.)

Dans le cas présent, il n'y a aucun élément nouveau.

relationnelles aux gardes du parc, c'est justifié?

Christian Estrosi se dit surpris que cette affaire fasse des vagues aujourd'hui. « Je le dis de manière répétitive depuis plus de 20 ans à chaque assemblée de la chasse, à chaque rendez-vous sur le pastoralisme ». Donc il persiste et signe.

Vous maintenez votre position?

Je confirme que le rapport de la commission d'enquête que j'ai conduite en 2002 le laissait entendre très clairement. Je ne peux accepter que l'on s'en prenne à ce rapport qui a une valeur juridique réelle. Je ne le renie en rien.



Christian Estrosi met en cause la gestion du parc et attend des explications de Ségolène Royal. (Photo F. C.)

pour le moins désastreuse, pleine de dissimulations et

que l'arrivée du loup dans le Mercantour n'a été une

parlementaire de 2003 qui a conclu que la thèse de la réintroduction artificielle est invérifiable. Sa prise de position est d'autant plus surprenante qu'il est un homme politique qui a été ministre et qui est vice-président du parc du Mercantour. Deux qualités qui devraient lui permettre de bien connaître le sujet.

Pas de polémique alors...
Effectivement, plutôt que d'attiser les passions, il vaut mieux regarder l'avenir et essayer de construire.

Mais pourquoi cette rumeur persistante ?
On ne peut empêcher les gens de penser ce qu'ils veulent, d'où les rumeurs. Mais quand on est responsable, il ne faut pas s'appuyer sur des rumeurs.

objective de refaire l'histoire de dossiers qui ont été tranchés.

Pourtant, on n'a jamais relevé de trace de passage du loup entre les Abruzzes et le Mercantour, d'où peut-être cette suspicion...

Avant de conclure, la commission parlementaire a entendu un grand nombre de personnes qui ont parlé sous serment. Il ne peut donc y avoir de complot. Onze ans après, quand on regarde l'installation du loup en France, on voit bien que son expansion est continue et qu'un animal peut faire entre 50 et 200 km dans une journée. On l'a vérifié par GPS.

Les éleveurs reprochent des maladresses

consigne d'aborder les éleveurs avec tact et égard. Après, il y a aussi des éleveurs qui font de la provocation. Nous cherchons à travailler dans l'apaisement et la confiance. Nous sommes un établissement public de l'État. Les agents ne font pas ce qu'ils veulent. Ils travaillent dans le cadre prévu par la loi.

Mais la création du parc n'a pas apaisé les passions...

Depuis la création de la charte du parc, les choses ont avancé : le pastoralisme y est reconnu, c'est même une nécessité pour maintenir avec la biodiversité avec des conditions, qui ne sont pas toujours bien perçues par les éleveurs.

Il expliquait que la réapparition est due à deux facteurs : en page 22, on disait qu'un « retour naturel du loup d'Italie est tout à fait possible », et qu'il est « probable que des lâchers clandestins aient eu lieu ».

Mais de là à désigner les gardes...

On a écrit dans le rapport que « ces lâchers ont sans doute été le fait de particuliers passionnés de la nature particulièrement irresponsables » et qu'il « ne s'agit pas d'exonérer de toute responsabilité les responsables du parc de l'époque, ni les fonctionnaires du ministère de l'environnement ». Plus loin, on précisait : « Il nous semble difficile de leur reprocher une entreprise organisée de réintroduction. Leur gestion du loup sur le territoire a été

sommes maintenant confrontées ». Douze ans plus tard, ce rapport fait toujours foi de l'attitude de certains agents du parc.

Un complot ?

Il n'y a pas eu de complot, je n'ai jamais utilisé ce mot. Mais après avoir entendu les chasseurs, les éleveurs, les habitants et les paysans j'ai la conviction que ce sont bien les agents du parc qui ont pu réaliser des lâchers clandestins.

Mais le ministère de l'environnement dans tout cela ?

Page 25 du rapport : « Il est scandaleux [qu'il] ait délibérément passé sous silence l'existence de ces lâchers (...) Cela relevait de la politique d'opacité pratiquée par ce ministère. Page 37 : « La commission a pu établir

étaient au courant du retour du prédateur et de ses conséquences néfastes sur le pastoralisme.

Le communiqué du parc vous a irrité ?

S'il y a autant d'émoi, ce n'est pas un hasard : c'est parce que M^{me} Royal était déjà à l'époque ministre de l'environnement. Dans ce rapport, nous expliquions qu'elle « n'avait pas été mise au courant de cet événement majeur », selon ses propres propos tenus sous serment devant la commission. Plutôt que d'avoir le courage de m'affronter, elle préfère aujourd'hui faire envoyer un communiqué par un fonctionnaire du parc. Il est clair que c'est à elle d'avoir à s'en expliquer. C'est presque un aveu de sa part et elle a sans doute des choses à se reprocher.